



// Dossier

Budget 2017

Proximité et cadre de vie



actualité

- 4 // Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance : une action partenariale
- 5 // De l'art et de l'émotion au centre Philibert
- 6 // Le plan communal de lutte contre les discriminations évalué
- 7 // Jeunesse : Forum vacances et dispositifs Initiatives
- 8 // Journée internationale des droits des femmes
- 9 // Tour de France du court métrage *Une chance* réalisé par des jeunes
- 10 - 11 // Conseil municipal du 24 janvier
- // Conseil métropolitain du 3 février



portrait

- // Lise Dumasy, présidente de l'Université Grenoble Alpes



en mouvement



dossier

- // Budget 2017 : proximité et cadre de vie



plus loin

- // Numérique : garder le contrôle



expression politique



culturelle

- 24 // Pacte culturel ville / État
- 25 // Mois de la musique dans les espaces de la médiathèque



active

- 26 // Vive le ski à l'école !
- 27 // Batucada familiale



en vues

- // Belle première édition du Hip-Hop Don't Stop festival



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ La Journée internationale des femmes du 8 mars est l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes qui luttent. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Salima Yediou
Mise en page Emmanuelle Piras, Laurene Siméan Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.03.17 Imprimerie
Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Une ville jeune et pleine de promesses

Le budget 2017 restera-t-il dans la continuité de celui de 2016 ?

David Queiros - Oui, c'est notre volonté de confirmer les priorités fixées par la majorité pour le mandat. C'est-à-dire un service public fort, de qualité et de proximité, un investissement conséquent dans le domaine de l'éducation, un soutien à l'action sociale et aux politiques de solidarité, aider la vie associative et poursuivre le développement de la ville à travers des aménagements de qualité et veiller au cadre de vie et au bien-être des Martinérois.

Ce budget a été construit dans un contexte de diminution des dotations de l'État et une situation nationale et internationale difficile. Les finances des villes restent préoccupantes. Malgré cela, et comme nous nous y étions engagés, nous n'avons pas augmenté les taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) grâce à une gestion rigoureuse de la majorité municipale. L'enjeu pour la ville est d'investir, d'être au rendez-vous des chantiers nécessaires et des projets tout en restant à l'écoute des Martinérois. C'est un budget de résistance qui tient ses promesses.

Saint-Martin-d'Hères compte à nouveau plus de 38 100 habitants (chiffres recensement 1^{er} janvier 2014). C'est une bonne nouvelle ?

David Queiros - Depuis 1990, la population a augmenté de près de 11 % pour revenir au niveau de 1975 (38 052 habitants). Ce chiffre témoigne de la vitalité démographique, du dynamisme et de l'attractivité de notre commune contrairement à ce que peuvent dire certains. Saint-Martin-d'Hères demeure une ville jeune avec plus de 25 % de la population ayant moins de 20 ans. Ce qui est en cohérence avec

la poursuite des travaux engagés sur les établissements scolaires d'autant que, depuis 2006, le nombre d'enfants de moins de 11 ans a largement augmenté. Toute cette richesse contribue au succès d'une vie sportive, culturelle et associative riche et de qualité.

Les femmes représentent presque la moitié des actifs en France et sont désormais plus diplômées en moyenne que les hommes. Pour autant, la réduction des inégalités, entamée dans les années 1970, s'est progressivement ralentie. Quel rôle peut jouer la deuxième ville du département pour améliorer la condition des femmes ?

David Queiros - La Journée internationale des droits des femmes est un rendez-vous important. Elle n'est pas une simple célébration mais bien l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes qui luttent. Chaque 8 mars est l'occasion de rappeler que la condition féminine dans le monde reste précaire.

Cette journée nous permet d'établir un bilan sur la situation des femmes dans le monde mais aussi plus localement ; de réfléchir à leur place au sein de notre société, et de souligner l'importance du combat pour les droits de chacune d'entre elles, le droit à l'égalité femmes-hommes, trop souvent bafoué, que ce soit dans le cadre professionnel ou dans le quotidien. Notre ville s'est investie depuis longtemps dans ce combat ; atteindre l'égalité professionnelle, combattre les violences faites aux femmes, assurer l'accès aux droits notamment en matière de santé, promouvoir la parité dans la sphère politique, économique et sociale.

Cette journée internationale des femmes reste aujourd'hui encore d'une actualité brûlante et, tant que l'égalité femmes-hommes ne sera pas réelle, nous continuerons de la célébrer afin que chaque femme soit entendue et reconnue.

C'est ensemble, femmes et hommes, que nous construirons le monde de demain, humain, généreux, juste et solidaire.

Tranquillité publique

Tout le monde a un rôle à jouer

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance CLSPD, s'est tenu jeudi 19 janvier en salle du Conseil municipal. Il a mis en avant un vrai travail partenarial.



« On peut être critique avec les moyens déployés mais le dialogue avec vos services sont de qualité. Vous comprenez notre exaspération et nous travaillons ensemble à préserver la sécurité. » C'est en ces termes que la 12^e séance plénière du CLSPD a été ouverte par le maire David Queiros, aux côtés des représentants

FABIEN SPUHLER



Conseiller délégué prévention et sécurité

“Un Conseil citoyen se tiendra au mois de mars pour élargir ce fort partenariat à la population. Pour mieux se connaître et travailler ensemble.”

de la préfecture et des polices municipale et nationale.

« En 2016, nous n'avons pas été aussi présents que nous l'aurions souhaité en raison de la mobilisation de nos effectifs sur de nombreuses manifestations, même si, depuis avril, les services ont bénéficié de renforts », a de son côté souligné Patrick Mairesse, directeur départemental de la sécurité publique. Des renforts nécessaires selon le préfet Lionel Beffre qui a félicité cette « gouvernance locale où chaque acteur peut s'inscrire dans un travail partenarial ».

Mobilisation générale

Une mobilisation générale qui se décline sur le plan local au travers des actions de la police municipale. Avec deux orientations annoncées par le directeur de la sécurité publique et de la prévention de la ville, Lionel Ledemay.

« Nous allons intensifier l'îlotage pédestre pour mieux échanger avec les habitants et utiliser un nouveau système de communication relié à la salle d'information et de commandement de la police nationale. Nous aurons ainsi les informations en direct. » Le but étant « de faire passer l'insécurité du côté des trafiquants » et des délinquants. Tandis qu'au service prévention et médiation, les priorités sont clairement affichées : renforcer la prise en charge des mineurs exposés à la délinquance ; accompagner la prévention des violences

(faites aux femmes, intra-familiales) et l'aide aux victimes ; veiller à ce que les dysfonctionnements dans les espaces publics ne dégradent pas la vie quotidienne des habitants.

En plus des services municipaux et des polices, d'autres acteurs comme l'Éducation nationale et les bailleurs sociaux veillent à la tranquillité publique à Saint-Martin-d'Hères. Un Conseil citoyen se tiendra le 25 mars pour élargir ce partenariat à la population. // SY

JEAN-FRANÇOIS PRETTE



Délégué du préfet

“La sécurité et la tranquillité publique sont l'affaire de tous : des pouvoirs publics, des associations et même des habitants. Tout le monde a un rôle à jouer.”

“On est fait pour s'entendre”

Un slogan qui donne le ton à la campagne de prévention contre le bruit, relayée par le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), du 6 au 31 mars. Inutile de faire la sourde oreille et mieux vaut s'informer. L'exposition Sans malentendu, visible dans le hall de la Maison communale du 6 au 16 mars puis au SCHS du 17 au 31 mars, sera l'occasion d'en savoir un peu plus sur cet organe aussi précieux que fragile.

Jeudi 9 mars, la 20^e Journée nationale de l'audition permettra la rencontre avec des professionnels de santé, de tester son audition et de découvrir l'exposition itinérante *Encore plus fort ?*, rappelant ainsi que l'exposition au bruit est la première cause de troubles de l'audition et touche toutes les tranches d'âge. // SY

Plus d'infos sur www.saintmartindheres.fr et au 04 76 60 74 62.



Architectes de l'imaginaire

L'artiste
Véronique
Pédrero est
intervenu
auprès des
résidents du
centre mutualiste
Michel Philibert.
Retour sur
un échange
empreint
d'émotions.

Les œuvres de Véronique Pédrero vont nourrir une exposition à la maison de quartier Louis Aragon.

Dans le salon, un espace collectif destiné aux animations, une dizaine de personnes âgées sont calées dans des fauteuils, parfois roulants. Elles semblent être captivées par l'intervenante qui n'a pas sa langue dans sa poche. En face d'elles, Véronique Pédrero sculpte la terre, ou plus précisément une lanterne en forme de maison, tout en faisant la discussion aux pensionnaires du centre

Michel Philibert. « On la met où cette porte ? Il faut bien pouvoir accueillir nos invités ! » Mine de rien, elle invite Denise, Danielle et les autres à prendre part à la conception d'une maison imaginaire. Alors, elle façonne au fil de leurs suggestions, découpe des bouts de terre, cisèle et la décore. « Maintenant, il faut choisir la clé pour l'ouvrir. » Les langues se délient, la relation s'installe jusqu'à inviter l'histoire personnelle de chacun dans la discussion : « Y a-t-il des portes en cuivre martelé du côté d'Oran ? » Une façon comme une autre de provoquer le sourire d'Ahmed et de l'inciter à parler. « Sur la route, j'écoutais la radio. Ils ont dit de faire des économies de chauffage », poursuit-elle. Car aujourd'hui, Véronique est leur fenêtre sur le monde extérieur. Elle dit justement se nourrir de l'envie d'aller vers les autres, de faire devant et avec eux.

Le plus important c'est « de faire remonter certaines émotions et d'investir ce lieu

DENISE



Résidente

“Finalement je ne m'y serais pas tant intéressée si elle ne nous avait pas sollicités. On se laisse prendre au jeu.”

de vie, même si pour beaucoup il est leur dernière demeure », rappelle Marie-Pierre Roudergues, animatrice socioculturelle du centre. Des émotions mêlées à l'imagination qui ont donné vie, entre les mains de l'artiste, à un véritable puits de lumières. // SY

VÉRONIQUE PÉDRERO



Conteuse
et artiste

“J’aime sculpter devant les personnes âgées : celles qui ne sont “pas là” se connectent de façon étonnante face au cheminement d’une création.”

SEMAINE DU CERVEAU

Ciné-débat : À la recherche du sportif parfait (documentaire de Benoît Laborde)
Mercredi 15 mars à 20 h
Mon Ciné, en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes et ses partenaires nationaux de la Semaine du cerveau
Entrée gratuite. Pas de réservation.

CONCILIATION DE JUSTICE : C'EST GAGNANT - GAGNANT !

Renforcée dans ses missions fin 2016, la conciliation de justice est obligatoire pour tous les litiges de moins de 4 000 €.

À Saint-Martin-d'Hères, un conciliateur de justice, Marc Moret, reçoit les habitants en mairie. Auxiliaire de justice assermenté et bénévole, il est compétent pour intervenir et solutionner à l'amiable les litiges de la vie quotidienne : entre les personnes, entre les bailleurs et les locataires, entre les commerçants, les troubles du voisinage, les problèmes de copropriété et les litiges de la consommation. 60 % des dossiers traités en 2016 par Marc Moret ont ainsi pu être réglés à l'amiable.

Moyen simple, rapide, confidentiel et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès, la conciliation de justice préserve également le vivre ensemble. // NP



Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement, auprès de l'accueil : 04 76 60 73 73.



“ La ville est la première à avoir lancé une démarche d'évaluation de son Plan de lutte contre les discriminations sur l'agglomération. ”

Danielle Martin-Alenda

Contre les discriminations, la ville se regarde et s'engage

Depuis 2009, la collectivité s'est engagée dans un Plan de lutte contre les discriminations (PLD). Arrivé à son terme, il était nécessaire d'en évaluer les actions avant d'en impulser un nouveau. Le laboratoire Pacte*, en charge de cette mission, a rendu ses conclusions.

À Saint-Martin-d'Hères, une personne sur deux s'est sentie victime de discriminations. Pour 23 % d'entre elles, l'origine en est la cause, notamment dans l'accès à l'emploi (19 %), puis dans la vie quotidienne comme à l'école, dans les administrations (15 %). Ces données sont issues de l'enquête menée par le laboratoire Pacte qui a interrogé 200 personnes de la commune (habitants et acteurs locaux). Sa démarche d'analyse ? Partir d'observations – via des questionnaires destinés à

un panel large de la population martiné- roise (sexe, âge, lieux de vie, origine...) – et en tirer des conclusions afin de soumettre des préconisations d'actions à la ville pour l'élaboration de son nouveau plan.

Freins et leviers d'action

Les chercheurs sont donc allés à la rencontre des habitants, dans leurs lieux de vie, afin de leur poser des questions. Ont-ils connaissance des actions municipales dans ce domaine ? Le plan de lutte est-il visible et connu ? Quelles sont les expériences subies ou observées de discriminations ? Dans quel domaine ? « Globalement, les habitants connaissent l'existence de ce plan, ou du moins des actions de la commune en faveur de la lutte contre les discriminations », constate Danielle Martin-Alenda, chercheuse en chef du laboratoire Pacte. Autre point mis en

exergue, de nombreuses personnes ne portent pas plainte, freinées par des démarches longues, complexes, « on constate aussi une forme de fatalisme ». Malgré tout, les institutions publiques de proximité, notamment la mairie, sont identifiées par les habitants comme étant des acteurs clef de la lutte contre les discriminations. « Il est donc essentiel d'agir localement et de mettre en place des actions transversales entre les différentes structures publiques », souligne Danielle Martin-Alenda. Autre levier d'action, le dialogue avec les entreprises afin de les sensibiliser sur la question des discriminations dans l'accès à l'emploi. Des axes de réflexion afin que la ville puisse lutter au mieux contre toutes formes de discriminations qui, rappelons-le, sont productrices d'inégalités et d'exclusion, et représentent un danger pour la cohésion sociale. // GC

*Le laboratoire Pacte (Politiques publiques, action politique, territoires) est une unité mixte de recherche du CNRS et de l'université de Grenoble.

De nombreuses actions sont mises en place par la ville afin de sensibiliser les habitants et les professionnels à la question des discriminations. Des agents ont suivi une formation avec le Cabinet Bouzar expertises, autour de la laïcité, tout comme des enseignants du collège Henri Wallon sur la thématique "discriminations et éducation".

DES BORNES INTERNET D'ACCÈS AUX DROITS

Afin de favoriser l'accès aux droits, faciliter les démarches administratives en ligne et lutter contre la fracture numérique, la ville et son CCAS (Centre communal d'action sociale) ont installé une borne Internet dans chaque maison de quartier. Disposant d'un ordinateur, d'une liaison Internet et d'une imprimante, cet espace est disponible en libre-accès, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi après-midi. Les agents

municipaux des accueils des maisons de quartier sont disponibles pour aider les utilisateurs. Il est désormais plus simple pour les habitants de venir effectuer leurs démarches en ligne auprès des services de la ville (inscriptions au périscolaire et accueils de loisirs), de la Caf, de l'assurance maladie, de Pôle emploi, des organismes de retraite... et se tenir informés de leurs droits auprès des services publics. // FR



Vacances, c'est le moment d'y penser !

Envie d'aller à l'autre bout du monde pour découvrir une autre culture ou pratiquer une langue ? Besoin de se sentir utile et d'être solidaire au travers du volontariat ? Ou simplement le désir de passer de bonnes vacances ?

Toutes les raisons sont bonnes pour faire ses valises et prendre le cap. Mais avant, mieux vaut faire le plein de bonnes adresses, solutions de financements, bons plans et autres infos pratiques très utiles qui permettront d'organiser au mieux et dans les meilleures conditions ce projet de vacances. Les jeunes Martinérois âgés de 11 à 25 ans peuvent s'appuyer sur le Pôle jeunesse. Alors,



pour créer son propre séjour ouvert sur le monde et les autres, direction le Forum vacances organisé par le Pôle jeunesse, mercredi 29 mars de 10 h à 18 h. //

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Trouver un travail, en France ou à l'étranger ?
Rendez-vous samedi 8 avril, de 10 h à 18 h, au Pôle Jeunesse.

Coup de pouce **aux jeunes**

Un départ en toute autonomie (15 - 25 ans) ou une initiative locale citoyenne (11 - 25 ans)... Quelle que soit la nature de leur projet, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement pour le concrétiser. Le dispositif Initiatives jeunes encourage ainsi les départs en toute autonomie, seul ou en groupe, en France ou à l'étranger par une aide jusqu'à 300 €. Une action développée dans la commune (citoyenne, solidaire, artistique, sportive...) peut également obtenir le soutien financier de la ville, jusqu'à 1 000 €, dans le cadre de la mesure Initiatives locales. //

Pour plus de renseignements, contacter le Pôle jeunesse (30 avenue Benoît Frachon) au 04 76 60 90 70 / 69.



© PhotoBoy



Quand délégué rime avec **citoyenneté**

Trente-deux élèves délégués du collège Edouard Vaillant ont suivi une formation de sensibilisation à la citoyenneté. Le but ? Mieux comprendre les grands principes de fonctionnement d'une ville, du milieu associatif, le rôle des élus... tout en faisant le parallèle avec leur mission. Entre

rencontres très officielles en mairie et animations ludiques, les collégiens ont ainsi pu cerner ce qui leur incombait en tant que porte-parole de leurs camarades, notamment lors des conseils de classe. Ici, les délégués de 5^e et 3^e en formation à la MJC Pont-du-Sonnan, espace Texier. //

NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

La ville de Saint-Martin-d'Hères fait partie des 26 communes du département de l'Isère à établir les passeports sécurisés (titre électronique sécurisé). À compter de ce mois de mars, les cartes nationales d'identité seront établies suivant le même système afin de prévenir et de détecter la falsification et la contrefaçon de ces documents.

Dans ce cadre, il est désormais impératif de prendre rendez-vous pour constituer le dossier de demande de carte nationale d'identité :

- par téléphone : 04 76 60 73 51
- sur Internet : www.saintmartindheres.fr
- à la Maison communale, service état civil et démarches citoyennes : lundi de 13 h 30 à 17 h, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h. //

Place aux femmes !

Mercredi 8 mars, la ville, à travers son service Mission égalité et Mon Ciné, propose d'échanger sur la condition féminine, d'aborder ce qui touche aux femmes au plus profond de leur chair, mais aussi à leur place dans l'espace public.

Le 8 mars est marqué par la Journée internationale des droits des femmes. Un jour pour faire le point sur le chemin parcouru, prendre la mesure des combats à mener et des droits qu'il reste à conquérir.

Du grand écran...

Mercredi 8 mars, à 20 h, Mon Ciné, en partenariat avec le Mouvement de la paix, l'association des Chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) et la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, invite femmes et hommes à une soirée ciné-débat autour du film-documentaire *L'homme qui répare les femmes* de Thierry Michel



(Belgique-Congo-France), prix Sakharov 2014. Un film poignant retraçant le combat, au péril de sa vie, du docteur Mukwege totalement dévoué à réparer des milliers de femmes violées durant vingt ans de conflits à l'Est de la République démocratique du Congo. Des femmes auxquelles il a rendu leur intégrité physique et leur dignité et qui, grâce à lui, sont devenues « de véritables activistes de la paix, assoiffées de justice ». Des femmes, il en sera également question à travers trois autres films programmés à Mon Ciné, dont deux mettant à l'honneur des réalisa-

trices : *Certaines femmes* de Kelly Reichardt, *Le Concours* de Claire Simon et enfin *Noces*, de Stephan Streker.

... À la rue

C'est sur la thématique des noms de rues au féminin que se déroulera le "midi-deux" programmé mercredi 8 mars en Maison communale. Avant de laisser place aux échanges, un temps théâtral mené par la C^{ie} Imp'Acte conduira les spectateurs au cœur de ces "noms de rues au féminin", ici et ailleurs. Anodin le sujet ? Pas si sûr quand on sait qu'une étude* de 2014 révèle que sur 63 500 noms de rues dans 111 communes, seuls 2 % le

sont au féminin... À Saint-Martin-d'Hères, le chiffre s'élève à 14 %. Et le Conseil municipal de février a adopté une délibération actant la dénomination de deux rues et d'une place du futur éco-quartier Daudet. Il s'agit de trois femmes : Niky de Saint Phalle, Louise Bourgeois et Sonia Delaunay. Trois artistes. Trois femmes ayant œuvré pour faire avancer la cause féminine. // NP

*Étude menée par l'Union Française Socroptimist (ONG Féministe).

Journée festive sur le thème de l'évolution de la mode vestimentaire des femmes du XX^e siècle à nos jours, Quels regards, quelles perspectives ?
Proposé par Onobiono i et un collectif.
Samedi 11 mars après-midi
Salle Fernand Texier.

La MJC Les Roseaux en redressement judiciaire

La ville s'est historiquement appuyée sur les MJC afin de conduire un projet d'éducation populaire porteur d'émancipation. À l'heure où partout en France la vie associative en général et les MJC en particulier sont confrontées à des difficultés dues notamment aux baisses des dotations de l'État, la Fédération des MJC en Rhône-Alpes a été contrainte de cesser son activité. Compte-tenu de cette situation, la ville travaille, depuis plus d'un an, en partenariat avec les conseils d'administration des MJC en vue de créer une entité administrative unique rayonnant sur tout le territoire en terme d'activités. En ce qui concerne la MJC Les Roseaux, en raison des difficultés persistantes et de l'absence d'un directeur, son redressement

judiciaire a été prononcé et un administrateur judiciaire a été désigné par le tribunal.

En attendant la mise place de la MJC unique, qui sera à terme en mesure de développer progressivement des activités sur les quartiers Centre et Sud, les familles sont invitées à se rapprocher de l'accueil des maisons de quartier, du service enfance, du pôle jeunesse, du service des sports et des MJC Pont-du-Sonnant et Village qui les informeront des activités en direction des enfants, des jeunes et des familles. //

Pour tous renseignements : 04 76 24 80 10.

Quand la jeunesse s'engage !

Un groupe de jeunes du secteur Renaudie-Champberton se mobilise pour mettre en place un grand projet autour de la non-violence et de la citoyenneté. Ils ont entamé un tour de France pour présenter leur court métrage, *Une chance*.

Ils se nomment Sarah, Victoria, Yassin, Kérian, Guilian, Laura... Ils ont entre 16 et 25 ans et de l'énergie à revendre pour porter leur projet autour de la non-violence et de la lutte contre les préjugés. Accompagnés par la MJC Les Roseaux, soutenus par la ville et l'État, ils sont une trentaine à parcourir la France avec en main un court métrage, *Une chance*, qui fait suite à *Trajectoires*



Le groupe de jeunes lors de la soirée de projection de *Une chance* à la maison de quartier Louis Aragon.

croisées, réalisé dans le quartier Renaudie en collaboration avec Passeurs d'image. Leur volonté ? Redonner une autre image de leur quartier et de la jeunesse, faire entendre leur voix et leurs idées. Un projet ambitieux, porté par des jeunes déterminés et enthousiastes. « Ils sont complètement acteurs de cette action », explique Faouzi Bensalem, de la MJC.

Faire entendre leur voix

Diffuser leur court métrage dans d'autres villes, dans d'autres quartiers, permet d'ouvrir des débats et porte un message positif. Le sujet du film met en avant le fait que l'on peut passer de spectateur à acteur, que l'on peut changer les choses. « Le message est optimiste, c'est important aussi de donner une autre image de la jeunesse de certains quartiers », ajoute Faouzi. Ce périple a mené le groupe jusqu'à Molenbeek, où les jeunes sont d'autant plus victimes de préjugés que la ville est stigmatisée. Pour le groupe, il était impor-

tant de partager un moment avec eux et de leur exprimer leur soutien. Ces jeunes ont aussi suivi des formations autour de la prise de parole en public, développent des liens avec les étudiants, les habitants et les élus, notamment Jérôme Rubes, adjoint à la jeunesse. Le fil conducteur de ce projet est le vivre ensemble, la citoyenneté, la non violence. Ils s'activent aussi à l'organisation d'un événement jeunesse, qui se déroulera à l'automne, à Saint-Martin-d'Hères. Une jeunesse qui s'implique et entend bien entraîner dans son sillage d'autres jeunes, bien au-delà des frontières martinéroises. À suivre... // GC

LAURA



Co-auteure de *Une chance*

“La motivation du groupe et l'union autour d'une même cause, m'a donné envie de le rejoindre. Aujourd'hui, notre souhait commun est de sensibiliser les jeunes à la question de la non-violence, du racisme. On a décidé de se mobiliser et de se déplacer pour délivrer notre message.”

KÉRIAN



Co-auteur de *Une chance*

“Malgré nos différences, ce groupe est devenu une belle famille, qui s'agrandit ! De plus, nos actions font bouler de neige, nous donnons à d'autres jeunes l'envie de se bouger, de s'engager, c'est très encourageant. Ce projet est fédérateur, il ouvre un chemin !”

À vos créas !

Des idées plein la tête ? Passionné(e) de numérique ? Prêt(e) à relever des défis ? Le concours Créatic proposé par la ville et la MJC Pont-du-Sonnant aux Martinérois dès sept ans est une belle occasion de laisser libre cours à son imagination sur le thème des robots ou sur un sujet libre. Une tablette tactile, une formation audiovisuelle et un drone sont à la clé pour les gagnants. Besoin d'aide et de conseils ? Rendez-vous à l'Atelier numérique (maison de quartier G. Péri). //

Règlement et inscriptions sur www.saintmartindheres.fr et sur facebook/lansmh



Conseil municipal

Plan local d'urbanisme

Dessiner la ville de demain est au cœur du nouveau Plan local d'urbanisme (Plu), pour lequel les élus ont émis un avis favorable lors du Conseil municipal du 15 février.

L'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme de la ville s'est déroulée du 3 octobre au 12 novembre. La commission d'enquête a émis un avis favorable en soulignant que « les éléments qui composent le projet de Plu donnent une vision claire et conforme à la politique conduite en la matière par la ville ». Quatre modifications et dix-huit recommandations ont été apportées suite aux conclusions du commissaire enquêteur. Le projet de ville, présenté dans le Plu, s'attache à créer de la cohérence entre le social et l'environnemental, entre

la place de Saint-Martin-d'Hères dans l'agglomération et la vie des quartiers, entre le sud et le nord de la commune, entre la valorisation du campus, celle de la colline du Murier et la création de nom-

breux espaces publics. Ainsi, le Plu met en avant, entre autres, le prolongement nord et sud de la ligne D du tramway, la valorisation du secteur Renaudie - la Plaine - Champberton, la diversification du tissu des entreprises, la volonté d'une ville accessible à tous autour de la mixité sociale et d'un effort considérable pour le logement, des pôles de vie dans les quar-

tiers, la valorisation des espaces verts, un rôle accru des transports en commun ou encore la mise en œuvre d'une sobriété énergétique. // GC

Avis favorable : 27 voix pour (Majorité), 12 voix contre (1 conseiller municipal indépendant, 7 Couleurs SMH, 2 Les Républicains, 2 Alternative du centre et des citoyens).

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se déroulera mercredi 15 mars à 18 h.



MÉTROPOLE

Pacte métropolitain d'innovation et soutien aux structures d'insertion

Dans sa séance du 3 février, le Conseil métropolitain a adopté le pacte métropolitain d'innovation de Grenoble-Alpes Métropole avec l'État. À ce titre, une enveloppe de 7,1 millions d'euros affectée par l'État sera consacrée à des projets d'investissement innovants dans les domaines de la transition énergétique.

Développer les énergies renouvelables

Il s'agira de renforcer la part des énergies renouvelables à travers la construction d'un réseau de chaleur 100 % biomasse ou de développer des sociétés de

participation citoyenne pour la création massive de parcs photovoltaïques en zone urbaine. Du côté de la gouvernance de l'énergie, un service public métropolitain de la donnée énergétique sera créé avec à la clé un outil de pilotage des données de consommations.

Sur le plan de la mobilité et des déplacements, le parc des bus diesel sera remplacé d'ici 2021 par des bus "propres" et plus responsables. De même, la flotte de la Métro sera progressivement renouvelée par des véhicules propres, électriques ou au GNV (Gaz naturel véhicule).

Dans le cadre de ce pacte

d'innovation, un volet concernant la coopération avec les territoires voisins de la Métro sera inscrit pour une enveloppe de 2,1 millions d'euros sollicitée auprès de l'État. Cela concerne les mobilités douces et les transports en commun ainsi que le renforcement de la coopération de la Métro avec les massifs et les parcs naturels régionaux environnants.

Insertion sociale et professionnelle

Avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), la Métro soutient les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui



concourent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes écartées du monde du travail depuis longtemps. Ces structures interviennent dans des domaines variés : réemploi, recycleries / res-

Dénomination des espaces publics de l'Ecoquartier Daudet

Plusieurs espaces publics vont être créés dans le futur écoquartier. Il a été proposé des noms de femmes artistes contemporaines : Louise Bourgeois sculptrice et plasticienne française (1911-

2010), Sonia Delaunay, peintre (1885-1979) et Niki de Saint Phalle, plasticienne, peintre, sculptrice et réalisatrice de films (1930-2002).

Adoptée à l'unanimité, 39 voix pour.



© Sonia Delaunay

Aménagement

Les travaux de réhabilitation du quartier Champberton, engagés par Pluralis, sont sur le point de démarrer. Parallèlement, la ville va réaménager les espaces extérieurs du quartier, afin d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité en préservant les espaces verts, en redéfinissant le stationnement, et en mettant en place des dispositifs de collecte des ordures ménagères opérationnels. Une délibération a

été adoptée au sujet de la requalification des espaces extérieurs de Champberton, avec l'acquisition de terrains à la société Pluralis, afin de mener à bien les travaux prévus. Une réunion de présentation des travaux est programmée jeudi 9 mars de 17 h à 20 h 30 à la maison de quartier Louis Aragon.

Adoptée à l'unanimité, 39 voix pour.



La métropole grenobloise lors d'un pic de pollution.

sourceries, espaces verts, nettoyage, industrie et logistique, second œuvre bâtiment... Les critères de subventions de ces SIAE ont été adoptés pour l'année 2017. // FR

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain du 3 février sur www.lametro.fr

À la découverte de Mon Ciné

"Et si on allait à Mon Ciné ?", tel est le nom du parcours culturel 2017 à Mon Ciné. Ainsi, tous les élèves des écoles du 1^{er} degré bénéficient d'une entrée gratuite au cinéma municipal pour le film de leur choix et à utiliser jusqu'au 31 décembre 2017.

Mis en place pour favoriser la découverte du 7^e art et l'accès à la culture, ce dispositif est aussi une occasion de faire découvrir la salle de cinéma de leur commune à celles et ceux qui ne la connaissent pas encore.

Adoptée à l'unanimité, 37 voix pour. Séance du 24 janvier.



DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur : saintmartindheres.fr

Travaux de mise en accessibilité

Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) du patrimoine communal, quatre délibérations ont porté sur les travaux de mise en accessibilité de différents équipements municipaux. Les groupes scolaires Gabriel Péri et Paul Eluard sont concernés, avec un démarrage des travaux en juillet 2018. Il est prévu l'adaptation des sanitaires, la mise aux normes de l'élévateur, le traitement des cheminements extérieurs et intérieurs, la réalisation de la signalétique et la mise aux normes de l'ascenseur (Paul Eluard). Quant à la mise en accessibilité de la maison de quartier Gabriel Péri, elle est planifiée par tranches successives, de 2017 à 2020, pendant des périodes de fermetures programmées. Les travaux consistent à rendre les coursives, les entrées et les sanitaires accessibles. À l'été 2017, ce sera au tour des locaux de la police municipale.

Adoptée à l'unanimité, 35 voix pour.



Lise Dumasy

Femme de cœur et d'esprit



Première femme à la tête d'une université fusionnée, dotée d'un curriculum vitae impressionnant, Lise Dumasy porte avec engagement et passion ses nouvelles missions.

« **J**e crois beaucoup dans le pouvoir de l'action et notamment collective. » Plus qu'une conviction, un vrai leitmotiv pour cette femme au parcours aussi riche qu'exigeant. Originaire de Bretagne, et avant de poser ses valises à Saint-Martin-d'Hères, Lise Dumasy a accumulé quantité d'expériences. Ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, titulaire d'une maîtrise de philosophie, agrégée de Lettres classiques, Docteur ès Lettres, elle a effectué des séjours d'enseignement et de recherche en Allemagne et aux États-Unis. Elle a été directrice des Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, membre du Comité national de la recherche scientifique, réélue trois fois présidente de l'université Stendhal... Elle est aussi maman de deux enfants et, depuis janvier 2016, présidente de l'Université Grenoble Alpes (UGA), qui regroupe 45 000 étudiants. Ce n'est pas un plan de carrière qui a mené Lise Dumasy jusqu'à la présidence de l'UGA, mais la passion et un sens aigu de l'engagement, l'envie de faire, d'agir. Impliquée dans tout ce qu'elle entreprend, il lui est parfois difficile de faire des choix, puisque finalement choisir c'est renoncer... Et Lise Dumasy n'est pas une femme de renoncement ! « C'est parfois très frustrant pour moi lorsque je réalise que je ne peux pas tout faire... » Et l'un des défis à relever dans cette présidence a été de s'investir dans une mission unique et prédomi-

“ **Il ne faut jamais
baisser les bras,
et se battre
sans cesse pour
ce que l'on croit.** ”

nante. « Mon mari m'a beaucoup encouragée et j'ai dû accepter de mettre entre parenthèses d'autres activités, comme la recherche ou encore la pratique du chant choral, l'une de mes passions. » Mais c'est un défi passionnant à relever, celui « de porter la vision d'un projet construit collectivement ».

Déterminée et très à l'écoute, Lise Dumasy aime solliciter les énergies, synthétiser les différentes visions : « Il faut savoir se remettre en question, sans cela on ne peut pas faire avancer un collectif comme l'université. »

Pour cette femme de lettres, récemment élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, cette présidence est indissociable des valeurs auxquelles elle croit et qu'elle défend : le service public, la collégialité, la promotion de la recherche et de l'excellence pour tous. Il faut aussi s'adapter, faire preuve de créativité face aux restrictions budgétaires. « L'État nous confie de plus en plus de missions sans ajouter de moyens, les crédits insuffisants impactent les coûts de fonctionnement. »

Être à la tête d'une grande université est loin d'être un long fleuve tranquille, pour autant, Lise Dumasy n'en demeure pas moins optimiste et engagée. « Je suis parfois critique, mais je reste convaincue qu'il ne faut jamais baisser les bras, et se battre sans cesse pour ce que l'on croit. » // GC



Vues d'en haut et d'en bas

Fin janvier, le centre du Murier a rassemblé les enfants de cinq ans des accueils de loisirs Paul Langevin et Romain Rolland et ceux, âgés de six à huit ans, de l'accueil de loisirs du Murier. Au programme ?

Se présenter mutuellement leurs réalisations : une projection de la colline et de la montagne confectionnée par les enfants des accueils situés en plaine et une création urbaine imaginée par les enfants de l'accueil du Murier. Des œuvres réalisées essentiellement en matériaux de récupération pendant les temps du mercredi.





Recueillement

Samedi 4 février, deux ans après son décès, un hommage a été rendu à René Proby sur le parvis de l'espace culturel qui porte son nom. Maire pendant quinze ans (de 1999 à 2014), René Proby a marqué de son empreinte la ville et ses habitants par son écoute, par la lutte contre les inégalités qu'il a fait sienne au quotidien et la pugnacité avec laquelle il a su promouvoir et développer un service public de proximité dans l'intérêt général des Martinéroises et des Martinérois.

Légion d'honneur pour trois universitaires

Jeudi 19 janvier, en présence d'élus, dont le maire, David Queiros, Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a remis l'insigne de la Légion d'honneur à trois femmes universitaires. Lise Dumasy, présidente de l'Université Grenoble Alpes et Monica Baciú, professeure à l'Université Grenoble Alpes ont été promues au grade de Chevalier et Éva Pebay-Peyroula, professeure à l'Université Grenoble Alpes au grade d'Officier.



Un nouveau siège social pour l'ADPA 38

Spécialisé dans l'aide et le soin à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, l'ADPA 38 (Accompagner à domicile pour préserver l'autonomie) a inauguré son nouveau siège social à Saint-Martin-d'Hères. Ici en présence de Nelly Maroni, présidente de l'association, et de Houriya Zitouni, adjointe déléguée à l'insertion et à l'emploi.

Cérémonie des vœux

Les vœux de l'Esthi (Établissement social de travail et d'hébergement isérois), en présence notamment du maire, David Queiros et de Christine Baret, la directrice, ont rassemblé un public nombreux vendredi 20 janvier. Cette structure accueille des adultes handicapés à partir de 18 ans et a pour vocation de faciliter leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.





Biblio-vente : une seconde vie !

La biblio-vente de livres retirés du prêt est un événement toujours très attendu des lecteurs des quatre espaces de la médiathèque et des amateurs de lecture. Une belle façon de donner une seconde vie à des romans, poèmes, essais, documents, BD et beaux livres !

Le grand bal des retraités

Il régnait comme un air de fête à L'heure bleue. Armée de son accordéon et de son joli timbre de voix, la jeune Julie Blaucher a rythmé le grand bal des retraités sur des airs d'autrefois.



Saint-Martin-d'Hères pendant la Première Guerre

C'était l'occasion de découvrir le livre Elle ne reviendra plus ma jeunesse perdue... Saint-Martin-d'Hères 1914-1918, en présence de ses auteurs de l'association SMH Histoire - Mémoires vives, Michèle Bellemin, Laurent Buisson, Jean Bruyat et Charles Rollandin. Le public s'est déplacé en nombre pour assister au lancement officiel d'un ouvrage qui dévoile un pan de l'histoire locale.



À la mémoire de Luc

Mercredi 8 février, la famille et les proches de Luc Pouvin, le maire David Queiros, accompagné de sa première adjointe, Michelle Veyret, se sont rassemblés place Étienne Grappe, là où le drame survenu le 20 juin 2015 a coûté la vie à Luc Pouvin. Un aménagement à la mémoire du jeune Martinérois marque désormais ce lieu sur lequel famille et amis viennent se recueillir.



Faire rimer étudier et bien manger

À l'initiative des professionnels du centre de santé universitaire et de la maison de quartier Gabriel Péri, un atelier cuisine ouvert à tous, étudiants et non-étudiants, a rassemblé jeunes et moins jeunes autour de la confection de plats où chacun a pu apporter astuces, expériences et savoir-faire et les partager avec les autres participants.



Proxim

Maintenir un service public diversifié et de qualité en direction du plus grand nombre est l'axe fort qui a prévalu à l'élaboration du budget primitif 2017 adopté lors du Conseil municipal du 24 janvier.

LE SERVICE PUBLIC

Petite enfance et enfance

- Dans une volonté d'accompagnement des usagers et pour favoriser la qualité d'accueil chez les assistant(e)s maternel(le)s, un quatrième Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (Ram) verra le jour dès la rentrée 2017.
- Des changes sont désormais fournis par la commune aux jeunes enfants accueillis dans les espaces petite enfance.

Familles

- L'offre d'accueil de loisirs pour les 3-11 ans est municipalisée. Trois lieux sont dédiés aux activités de loisirs des enfants : l'espace Paul Langevin, l'espace Romain Rolland et le centre du Murier.
- Une plate-forme famille : créée en janvier 2017, elle centralise l'ensemble des démarches administratives concernant l'enfance (offre scolaire, péri et extra-sco-

**BUDGET
FONCTIONNEMENT
54,5 M€**

53,57 %

Dotations de l'État, de la Métro et divers

46,43 %

Fiscalité locale

Budget 2017

Proximité et cadre de vie

Malgré des contraintes financières drastiques et face à une période de difficultés sociales importantes, les services rendus à la population sont maintenus, restent diversifiés et empreints de solidarité. Cette ligne de conduite s'appuie sur les priorités que s'est fixée la municipalité en début de

mandat : garantir un service public fort, de qualité et de proximité répondant aux besoins de la population ; maintenir un investissement conséquent dans le domaine de l'éducation, source d'émancipation et de construction d'un esprit critique ; soutenir l'action sociale et les politiques de solidarité à travers le CCAS ;

poursuivre le développement de la ville, à travers des aménagements variés et équilibrés. Ainsi, en 2017, les choix budgétaires opérés sont également tournés vers l'amélioration du cadre de vie, notamment par le biais de l'investissement (10,4 millions d'euros), la quotidienneté et la proximité. // NP

: UNE PRIORITÉ

laire) à l'annexe Belledonne (44 avenue Benoît Frachon). Un service en ligne est également déployé pour les réservations, annulations et paiements des activités.

Jeunesse

- Un événement jeunesse aura lieu en octobre destiné à fédérer les initiatives locales autour des enjeux de l'engagement, de la citoyenneté et des pratiques culturelles.
- Une expérience de Bafa intercommunale permettant pour l'heure d'accompagner des jeunes, dont dix Martinérois, sur l'ensemble de leur parcours de formation sera étendue en 2017.
- Le dispositif Initiatives jeunes s'étoffe avec, en plus de l'aide aux départs, une bourse destinée à favoriser les initiatives locales et à promouvoir les démarches citoyennes et solidaires au service de la commune.

Proximité

- En lien avec la participation des habitants, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) poursuit son travail d'amélioration du cadre de vie ainsi que l'animation et la gestion technique des jardins familiaux. En 2017, l'accent est mis sur le travail de proximité dans une démarche partenariale entre ceux qui vivent la ville et ceux qui ont la responsabilité de sa gestion ainsi que la co-construction des projets, avec les habitants, contribuant au fonctionnement des quartiers.

Le soutien à la vie associative

En 2017, l'enveloppe de subventions versées aux associations est maintenue au même niveau que celle allouée en 2016 (hors subvention MJC). La ville réaffirme ainsi son soutien aux associations. Elle

poursuit également l'entretien et la réhabilitation des équipements sportifs, comme le gymnase Voltaire où des travaux importants sont prévus.

Environnement et développement durable

Après le très bon bilan du Plan climat d'agglomération qui a vu Saint-Martin-d'Hères baisser ses rejets de CO₂ de 22 %, la ville poursuit son engagement en faveur du développement durable et de l'environnement, s'agissant de la commune et de son patrimoine (nouveau Plan climat d'agglomération, flotte de véhicules électriques, rucher du couvent des Minimes, sensibilisation aux enjeux de développement durable...) et au-delà (dispositifs Mur/Mur, prolongement du réseau de chaleur urbain...). //

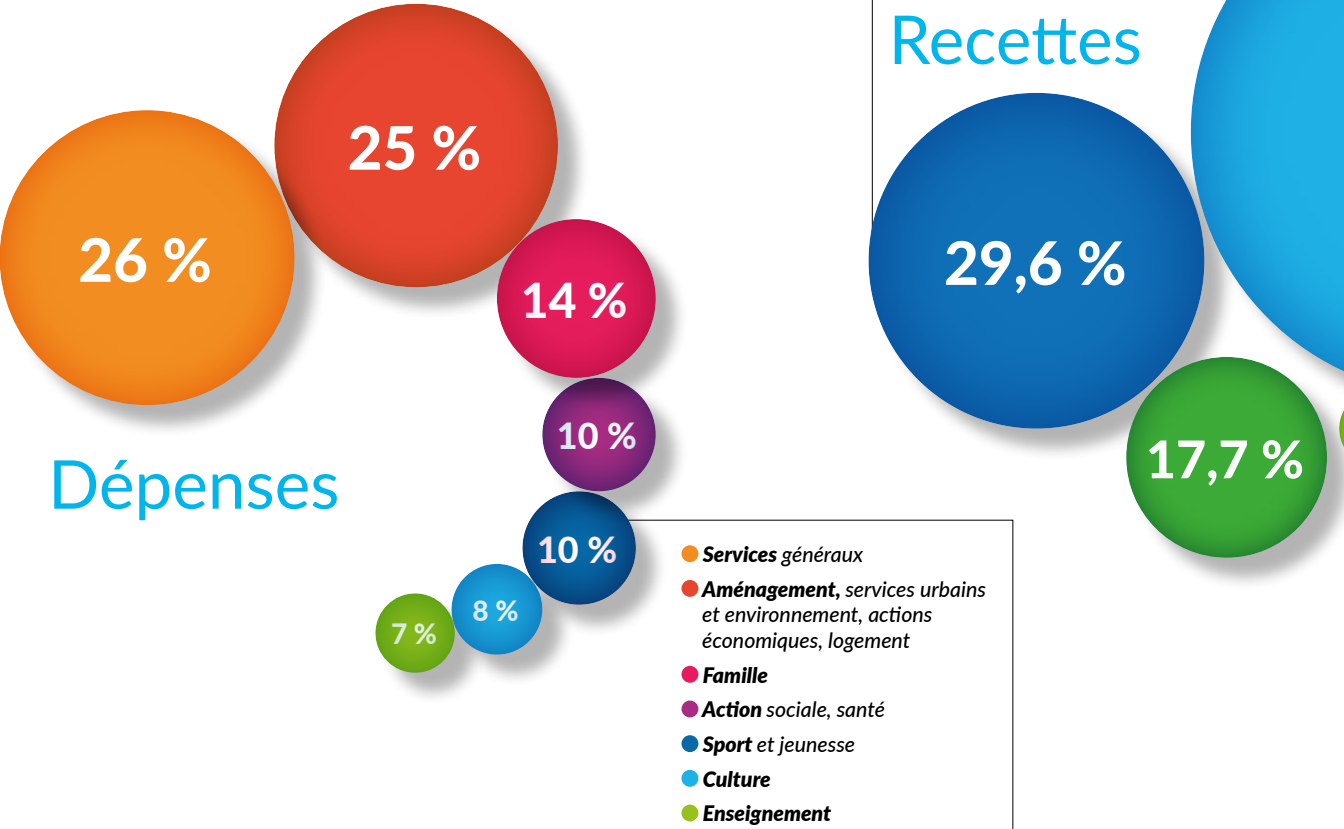
Impôts locaux : pas d'augmentation du taux communal en 2017

Pour la treizième année consécutive, la part communale des impôts locaux n'augmente pas à Saint-Martin-d'Hères (hors hausse de 0,4 % des bases de la valeur locative votée par

le Parlement dans le cadre de la loi de finances). À l'heure où les impôts locaux représentent le principal levier fiscal des collectivités, – 55 % des ressources des collectivités en 2013 –, la municipalité

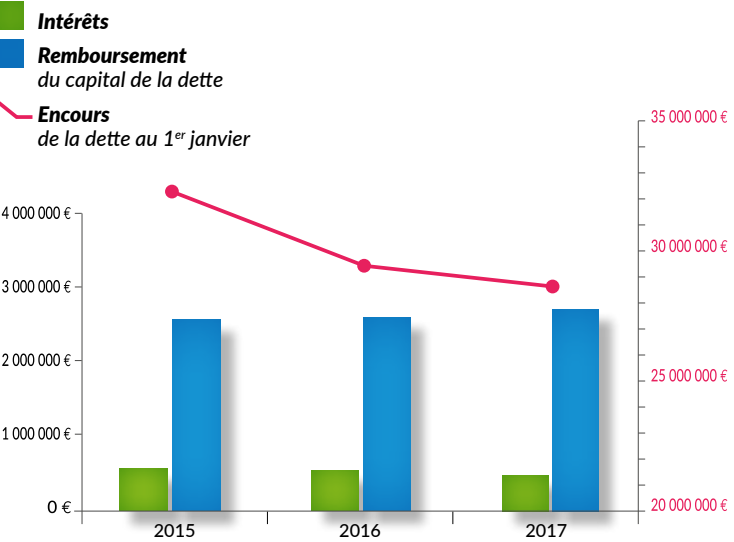
fait le choix de ne pas peser davantage sur les ménages. En 2017, les impôts locaux représentent 46,43 % des recettes de fonctionnement de la commune. //

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



La ville poursuit sa politique de désendettement

Le faible taux d'endettement de la ville lui permet de recourir à l'emprunt pour soutenir l'investissement sans pour autant accentuer son endettement global.



A fin de maintenir un bon niveau d'investissement, essentiel au dynamisme de la commune et véritable levier pour la création d'emplois, la ville, après trois années sans emprunts, a souscrit un prêt de 1,9 M€ à un taux à 0 %. Pour rappel, l'emprunt est réservé au financement de la seule section d'investissement. C'est la "règle d'or" des collectivités territoriales. Le montant de ce nouvel emprunt étant inférieur à celui mobilisé pour rembourser les emprunts déjà existants, la politique de désendettement se poursuit. Par ailleurs, les taux d'intérêt des prêts, historiquement bas, allègent le poids des charges financières sur le budget de fonctionnement. De plus, l'encours de la dette de la ville est classée 1A sur l'échelle de la charte de bonne conduite. Cette charte, dite de Gissler, dresse une classification de la dette selon deux critères : d'une part, l'indice de référence (de 1 à 5 et hors échelle), d'autre part, la structure des taux (de A à E et hors échelle). Plus le chiffre ou la lettre est élevé, plus le risque est important. Cela signifie que la ville n'a souscrit aucun emprunt à risque. Enfin, le taux d'endettement par habitant est en dessous de la moyenne des communes de même taille : 707 €/ habitant contre 1 099 €. // GC

46,43 %

6,84 %

Investissement

Pour continuer de bien vivre à Saint-Martin-d'Hères



Grâce aux aménagements prévus, le parc Pré Ruffier pourra accueillir davantage de festivités.

Maîtriser ses dépenses publiques tout en continuant d'investir pour la ville et ses habitants, c'est le dilemme qui se pose chaque année pour les collectivités. À Saint-Martin-d'Hères, les élus ont privilégié les projets qui renforcent la proximité et améliorent le cadre de vie.

- **Produits de services du domaine, vente diverses et autres produits**
- **Impôts et taxes (hors AC* et DSC**)**
- **Recettes Métro (AC et DSC)**
- **Dotations subventions et participations**

*AC : Attributions de compensation (subventions de la Métro)

**DSC : Dotations de solidarités de compensation (subventions de la Métro)

Malgré les fortes baisses des dotations d'État, Saint-Martin-d'Hères a réussi à programmer des dépenses d'investissements dans le budget 2017 à hauteur de 10,4 M€.

Gymnase Voltaire

Sa réhabilitation va être lancée, avec des interventions jusqu'en 2019. La toiture et l'éclairage seront refaits dès cette année (410 000 €), suivront le sol, les façades et les menuiseries extérieures.

Accessibilité

Le programme de travaux de mise en accessibilité des établissements recevant

.../...

L'interview

Jérôme Rubes

Adjoint aux finances



Lors du Conseil municipal consacré, notamment, au vote du budget 2017 vous avez parlé d'un budget de "résistance". Pouvez-vous y revenir ?

Dans le système capitaliste dans lequel nous vivons, et notamment avec ses crises qui perdurent mais pas pour tout le monde, nos gouvernements successifs font le choix de réduire les dépenses des collectivités plutôt que d'aller chercher des recettes supplémentaires pour l'État. Le gouvernement fait le choix d'appliquer les directives européennes de réduction du déficit (traité de Maastricht). Cette politique d'austérité imposée aux collectivités se traduit d'une seule manière : la réduction du service public. À Saint-Martin-d'Hères, cela a entraîné une perte de 10 millions d'euros en cumulé par rapport au budget de 2013. Et dix millions, c'est l'équivalent de deux écoles !

Alors oui, face aux baisses successives des dotations d'État, le budget 2017 est un budget de résistance. Aujourd'hui, nous sommes contraints de faire des choix difficiles. Comme celui de contenir la masse salariale tout en voulant maintenir au maximum un même niveau de service public.

Justement, ce budget 2017 est marqué par la volonté de la municipalité de préserver un service public de qualité et diversifié, dans quel but ?

Nous restons convaincus que dans la société dans laquelle nous évoluons il est indispensable de préserver le service public de proximité. C'est ce que nous parvenons à faire depuis trois ans. C'est le cas pour la mise en place des rythmes scolaires qui a un coût et que la ville assume pleinement dans le cadre de sa politique éducative volontariste. La réintégration de l'accueil de loisirs en régie municipale en 2017 va également dans ce sens. Tout comme l'accompagnement au numérique dans les écoles ou encore le maintien de l'ensemble des services proposés à la population, notamment aux familles et par le biais du Centre communal d'action sociale.

Le service public et ses emplois sont aujourd'hui le dernier rempart face à l'exploitation dans les entreprises, il devrait servir de point de repère pour tous les travailleurs et non être un point de discorde ou de division. Les médias bourgeois tentent trop souvent de stigmatiser la fonction publique pour monter les travailleurs les uns contre les autres.

Le service public permet d'assurer une certaine qualité de vie et un égal accès pour tous les Martinérois. Nous tenons à garder le cap d'un service rendu de qualité et fort, tous les efforts y convergent. Mais quid des prochaines années ?

Si les gouvernements futurs choisissent de poursuivre la réforme territoriale et les baisses de dotations, ils mettront davantage en péril les services publics de proximité que peuvent développer une commune. // Propos recueillis par NP

.../...

du public se poursuivra jusqu'en 2025 pour un montant global estimé à 4,2 M€ (hors désamiantage, projets de réhabilitation et mises en sécurité éventuelles du patrimoine), dont 299 000 € qui lui seront consacrés dès cette année.

Numérique

La ville s'engage dans l'accompagnement des écoles et des maisons de quartier vers le numérique. Du matériel sera mis à disposition des enseignants sur un mode de prêt et dans le même temps, l'administration poursuit sa numérisation pour faciliter les démarches des habitants et la

réactivité des services publics. Une enveloppe pluriannuelle de 46 000 € sera nécessaire.

Santé

Autre décision prise : aider un pôle de santé partagé à s'installer au cœur de Renaudie. Cette offre de soins palliera le départ de professionnels de santé non remplacés (150 000 €).

Cadre de vie

Parmi les ouvrages envisagés : le réaménagement du carrefour Langevin / Vallès (en lien avec la Métro) ; la réhabilitation des rues Joliot-Curie et Flora Tristan ;

INVESTISSEMENT

10,4 M€



l'aménagement du terre-plein central avenue Gabriel Péri (148 000 €) ; la requalification des espaces verts de la place Lucie Aubrac (102 700 €) ; la maintenance de l'éclairage public (230 000 €) et des espaces verts (60 300 €), la réparation de la fontaine du parc Jo Blanchon... Et pour que le parc Pré Ruffier accueille encore plus de festivités, une seconde borne électrique et d'arrivée d'eau (23 000 €) sera installée.

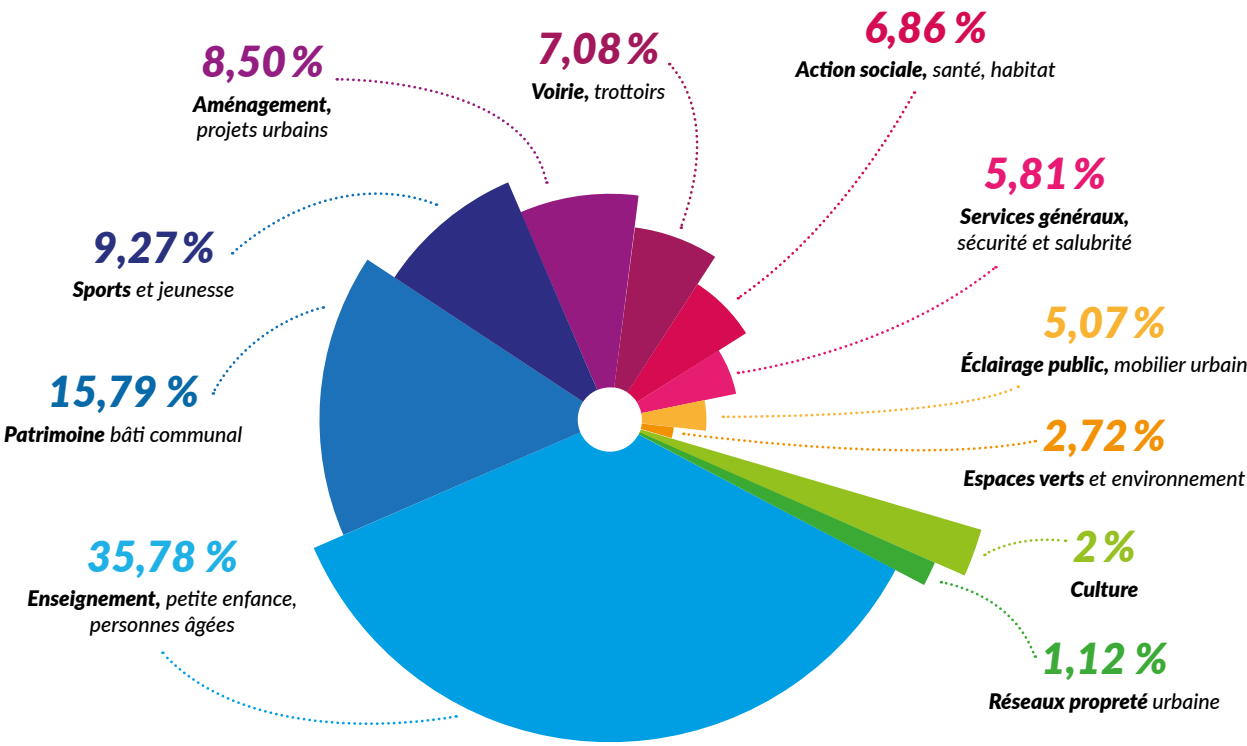
Habitat

Les opérations d'habitat se poursuivent entre acquisition foncière (Croix Rouge) et réhabilitations de logements privés ou en accession (Potié et Voltaire), le but étant de favoriser une mixité sociale. Sur le quartier Champberton, la ville va procéder à la revalorisation des espaces extérieurs (1,6 M€ sur quatre ans). Quelle que soit la nature et l'ampleur du projet, il n'y pas de petit investissement. Chaque choix budgétaire contribue, plus ou moins directement, à améliorer le cadre de vie des habitants. // SY



Pratiques sportives scolaires, associatives, en loisirs... de nombreuses activités se déroulent au gymnase Voltaire.

BUDGET D'INVESTISSEMENT



CHRISTINE CANNARD

// *ma ville...* plus loin

Docteur en psychologie, Christine Cannard est intervenue autour des usages du numérique chez les enfants et les adolescents. Invitée par la ville à une rencontre avec les habitants, elle revient pour nous sur cet enjeu de taille, qui inquiète souvent parents et éducateurs.



Numérique : garder le contrôle

Quels sont les grands enjeux et les risques de l'usage du numérique chez les enfants ?

Christine Cannard : Comprendre les enjeux nécessite de mettre en parallèle l'usage du numérique avec les grandes étapes du développement de l'enfant. Avant trois ans, c'est la période de l'intelligence sensori-motrice, le bébé apprend à partir de ses cinq sens. L'usage des écrans, naturel chez lui grâce aux images, aux sons et aux mouvements, ne lui apporte aucun bénéfice sans interactivité avec l'adulte. Au contraire, l'enfant assis seul devant un écran bride son besoin d'exploration et d'ouverture sur le monde qui l'entoure. Une utilisation modérée, adéquate et interactive est essentielle. Entre six et onze ans, l'enfant entre dans une période de performance motrice et sportive, il est avide de connaissances. L'outil numérique est intéressant dans la mesure où il peut être une pratique collective, comme c'est le cas dans les jeux vidéo, car il favorise une coopération entre les enfants, mais la pratique individuelle permet aussi d'apprendre à son rythme, selon ses besoins (à l'école ou à la maison). Mais attention, il faut là aussi veiller à un usage limité. Les jeux, souvent simples (vocabulaire restreint, résolution aisée...), peuvent conduire l'enfant à fuir dans la facilité au détriment de l'effort intellectuel. De plus, une pratique excessive entraîne un manque d'activités physique et sociale, des troubles du sommeil, de la vision et de l'attention.

Les outils numériques ont une place centrale dans la vie des adolescents. Pourquoi ?

Christine Cannard : Ils répondent à des besoins identitaires très marqués à cet âge. Période de toutes les transformations, pubertaires, cérébrales, psychiques... l'adolescent a besoin d'être reconnu, accepté, de se sentir en sécurité, il ressent parfois une angoisse du "je". Internet devient alors une mine d'informations à ses interrogations. Il lui permet aussi de s'exposer – via les réseaux sociaux – tout en préservant une distance physique avec

autrui. Il va pouvoir choisir comment se présenter, mettre en place une stratégie de mise en scène, réelle ou "glamourisée". Tout ce qui se joue sur Internet est un moyen de s'évaluer, de se comparer. Une utilisation excessive peut être dangereuse. Avec les jeux vidéo, celui de vivre par procuration, de distendre les liens sociaux... Avec les réseaux sociaux, le jeune s'expose à des risques de harcèlement, peut tomber sur des adultes malsains ou ne plus parvenir à cerner la limite entre vie privée et vie publique. Enfin, en activant les "circuits de récompense" dans le cerveau et la production de la dopamine, ces outils peuvent devenir addictifs.

Comment accompagner les enfants et les adolescents dans l'usage du numérique ?

Christine Cannard : Il n'y a pas de mode d'emploi unique, tout dépend du vécu des parents et des familles. Il est important de rassurer les jeunes en leur disant « *je comprends pourquoi vous avez besoin de ces outils* ». Je dirais aussi qu'il ne sert à rien d'espionner son enfant sur les réseaux sociaux : c'est intrusif et contre-productif.

En revanche, il peut être intéressant de lui suggérer de tenir un journal pour y coucher sa part la plus intime. D'autant plus que sur les réseaux sociaux, l'adolescent s'expose, se compare aux autres, ce qui peut atteindre son estime de soi. Il est aussi essentiel que les parents échangent avec leurs ados sur leur présence sur Internet. Cherche-t-il des amis qu'il n'a pas ? Consulte-t-il le profil des autres, diffuse-t-il le sien ? Est-il sensible aux "like" ? Est-il actif, passif, créatif ou non ? Enfin, à nous éducateurs de développer l'esprit critique de nos enfants et adolescents, de conforter leur estime de soi, de leur expliquer que l'on ne peut pas plaire à tous. Et surtout évitons d'être sans arrêt négatifs avec nos jeunes ! // Propos recueillis par GC

C. Cannard : Le développement de l'adolescent.
L'adolescent à la recherche de son identité.

S. Tisseron : Apprivoiser les écrans pour grandir. La règle 3-6-9-12.

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes
@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

Molenbeek : un voyage
pour lutter contre les préjugés

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni
Cupani

Un début d'année
riche en événements

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.fr



Thierry
Semanaz

Demain...que sera la gauche ?

Lors du Conseil municipal du mois de janvier, nous avons assisté à des prises de parole choquantes de la part de certains élus de l'opposition à l'encontre d'un projet jeunesse. Celui-ci existe depuis deux ans et a permis à des jeunes d'un même quartier, qui ne se connaissaient pas, de construire ensemble un court métrage sur l'engagement, contre les préjugés et pour la non-violence. Tout ce travail leur permet aujourd'hui d'aller à la rencontre d'autres jeunes en France et en Europe pour échanger et construire des liens. Cette démarche porteuse de valeurs fortes a pourtant subi les critiques de certains élus de l'opposition faisant l'amalgame entre la ville de Molenbeek, en Belgique et le terrorisme. Par ma présence à ce voyage, nous avons réaffirmé notre soutien à cette démarche. En phase avec nos valeurs de solidarité et d'amitié entre les peuples, cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec des jeunes qui se sont vu du jour au lendemain stigmatisés. Par un traitement médiatique entretenu par une partie des représentants politiques, une commune a été étiquetée comme "capitale du terrorisme". Comment pourrait-on croire qu'une ville et ses 100 000 habitants seraient responsables des actes de quelques-uns ?

Comment, en étant élu de la République, peut-on tenir des propos stigmatisant toute une population ? De tels propos font le lit de l'extrême droite et contribuent à diviser les citoyens au lieu de les rassembler. Nous condamnons cela à Saint-Martin-d'Hères car de telles paroles n'ont pas leur place ici. Mais ce n'est pas la première fois, depuis plus de deux ans, que l'extrême droite s'invite au Conseil municipal, soit physiquement, soit à travers les prises de parole de certains élus de l'opposition.

Pour l'heure une citation nous semble à méditer : « *Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde* », Bertolt Brecht.

Au cours de ce dernier trimestre, de nombreux projets ont vu le jour : en décembre, malgré le scepticisme de l'opposition municipale, le maire s'est vu remettre par la ministre du Logement et de l'Habitat durable le label ÉcoQuartier pour l'opération Daudet. Ce label conforte la majorité municipale dans sa volonté de bien faire pour la ville, notamment sur les questions du développement durable.

En début d'année, la municipalité a présenté ses vœux aux associations, au monde économique et à la population et les a assurés de son soutien et de la poursuite de ses aides. Le premier Conseil municipal de 2017, consacré au vote du budget, a permis de réaffirmer nos valeurs, notre engagement en faveur du service public et de la proximité conformément au programme municipal. Fidèle à son discours "y a qu'à, faut qu'on" et, comme d'habitude, l'opposition a voté contre ce budget ambitieux et équilibré. Puis, lors d'une délibération courante, deux élus de l'opposition se sont permis des comparaisons malsaines tout en créant des amalgames entre la ville de Molenbeek et le terrorisme. C'est pourtant, dans le cadre d'un projet engagé depuis 2 ans avec une MJC martinéroise, ayant pour objectif de lutter contre les violences, les préjugés et les discriminations, que le collectif "Jeune debout" a visité la Belgique et pris contact avec des jeunes dans le cadre d'un événement jeunesse qui se tiendra à Saint-Martin-d'Hères en octobre 2017. Les élus socialistes martinérois et la section du parti socialiste soutiennent cette belle initiative de la jeunesse martinéroise et condamnent avec fermeté l'attitude de ces élus et leur propos incompatibles avec nos principes républicains. Certains membres de l'opposition interviennent sur des délibérations en déformant le contenu, tout cela pour attirer sur eux les lumières de la presse locale. Ainsi, au Conseil municipal de février, lors d'une délibération parlant de Champberton, nous aurions pu nous croire à un spectacle d'Anne Roumanoff "Radio bistrot".

Le premier Ministre Bernard Cazeneuve et la ministre de l'Environnement étaient présents à Grenoble jeudi 9 février pour signer avec le Pacte Métropolitain d'Innovation, la convention "Pour une Métropole Respirable" et un accord partenarial avec l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

Les ministres ont tenu à féliciter l'agglomération pour l'ensemble des expérimentations et actions mises en place sur le territoire en faveur de la transition énergétique (Certificats qualités de l'air, Zone à circulation restreinte), dont certaines ont par la suite été adoptées, ou sont en voie de l'être, sur d'autres territoires. Cela récompense à la fois la forte mobilisation et la collaboration des acteurs publics locaux, la prise de conscience et l'engagement des habitants dans ces différentes démarches.

Ce sont ces enjeux, mixés évidemment avec une vision globale et générale créant emplois et bien vivre, qui doivent être au cœur des débats de la recomposition de la gauche dans notre pays lors des élections à venir.

Pour nous, Martinérois, ce n'est pas rien, la gauche de demain...

Le Plan local de l'habitat et le Plan local d'urbanisme intercommunal ont été adoptés par notre Conseil municipal. Ceux-ci vont dans le sens de la transition énergétique nécessaire autour de 3 enjeux majeurs : renforcer la part des énergies renouvelables, renforcer la gouvernance de l'énergie et développer des projets "mobilité/déplacement".

Tout cela doit dynamiser notre économie et être facteur de créations d'emplois.

La planification écologique est au centre des débats à gauche. Nous avons longtemps été moqué. Toute la gauche, aujourd'hui, reprend nos idées. Tant mieux. Nous nous en réjouissons.

Maintenant, passons aux actes. Je suis absolument convaincu que les Martinérois et les Français nous attendent de pied ferme.

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Hervé Marguet

Neyrpic bradé !

GROUPE LES RÉPUBLICAINS
groupe-ump@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Zones d'activités et rénovations

GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS
groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Des dictionnaires pour nos enfants

La société APSYS a présenté aux conseillers municipaux le projet pour Neyrpic. Ils nous ont fait l'éloge de la nouvelle façon de consommer. Finie la conso en poussant le caddy lourdement chargé, voilà les courses joyeuses; dépenser tout en se distrayant... Cependant ils nous ont bien dit qu'APSYS n'était pas un mécène. On l'aurait presque oublié tant leur art de la présentation est abouti : que du positif ! Tous les groupes, à l'exception de Couleurs SMH, ont adhéré : la droite, le centre, le PS et les communistes bien entendu. Ces derniers, pourfendeurs du grand capital, privatisent le centre ville et livrent les Martinerois à ce nouvel impératif : dépenser son argent dans la joie et la bonne humeur.

Avec quel argent ? Le but de la vie est-il de consommer toujours plus ? D'où viennent les clients ? De l'agglomération, mais surtout de tout le Grésivaudan et d'ailleurs. Il faut bien remplir le parking de 850 places avec la certitude d'encombrer un peu plus l'avenue Gabriel Péri et d'augmenter la pollution de l'air. Pourquoi exposer les habitants de Saint Martin d'Hères à encore plus de problèmes respiratoires alors qu'on subit cet hiver, comme chaque année maintenant, une pollution catastrophique pour notre santé, surtout celle des enfants et des plus fragiles ? 89 boutiques, 20 restaurants et 3 moyennes surfaces : 25000 m², superficie supérieure à Grand Place. Avez-vous vu le triste état de la galerie de Géant avec ses boutiques vides ou éphémères ? Et l'avenue Ambroise Croizat ? Les derniers commerces seront étranglés, un désert prévisible comme autour de Grand Place.

La mairie communiste n'a pas été capable, en 70 ans de gestion ininterrompue, de créer un centre ville convivial à SMH et elle livre aujourd'hui le meilleur emplacement de l'agglomération à une société capitaliste citée dans le journal Le Monde à la rubrique des paradis fiscaux «Panama Papers». Elle se décharge de sa responsabilité de lier le campus à la ville et de construire les outils favorables à l'avenir de nos jeunes. Il faut construire un autre Neyrpic.

La compétence voirie qui dépendait de la commune a été transférée à la Métropole et de ce fait tous les travaux liés à la rénovation et à la réhabilitation de nos zones d'activités, dépendent désormais de cette dernière.

Il y a environ un an j'ai été interpellé par un collectif de d'entrepreneurs situés sur la ZI sud de la commune qui se plaignaient d'inondations répétées lors de fortes pluies au niveau du rond point à l'entrée de la zone mais aussi de l'état déplorable des voiries.

Depuis des années en effet la situation étant connue des élus, rien n'a pourtant été fait pour palier à cet état de fait.

Ayant remonté l'information à la Métropole et notamment à la commission compétente dont je suis membre, après plusieurs discussions il a été convenu que cette zone serait enfin réhabilitée et une réunion a été organisée avec les chefs d'entreprises pour en définir les modalités.

La Métropole par le biais de son président s'engage donc dès le mois de juillet 2017 à démarrer les travaux nécessaires qui coûteront plus d'un million d'euros.

Si concernant cette zone cela ne peut être qu'une bonne nouvelle, il n'en demeure pas moins que cela reste insuffisant au regard d'autres zones d'activités qui sont dans le même état que la ZI sud. Nos entreprises sont la richesse de nos territoires et nous devons par tous les moyens pouvoir leur offrir non seulement les moyens d'exercer leurs activités, mais également faire en sorte qu'ils s'implantent de manière durable chez nous, car ce n'est que comme cela qu'elles seront en mesure d'embaucher et de ce fait contribuer au rayonnement de toute notre agglomération.

Il va sans dire que notre groupe sera toujours attentif sur la commune et à la Métropole pour que la ville de Saint-Martin-d'Hères puisse bénéficier de tous les avantages nécessaires à son développement.

Même si le Maire dit investir pour l'éducation des enfants, les chiffres du budget alloués par la ville montrent au contraire une stagnation. Les résultats scolaires sont catastrophiques pour beaucoup trop d'enfants. Certains enfants ont un vocabulaire extrêmement limité. Un quart des enfants ne maîtrisent pas la lecture en fin de primaire, ni les 4 opérations mathématiques. En tant qu'élue, mon devoir est d'alerter sur la réalité que je constate tous les jours dans notre Ville et dans la Métropole.

Dit-on suffisamment à tous les acteurs éducatifs à savoir Parents, Education Nationale et Ville que le salut des enfants ne peut passer que par la maîtrise du Français, des Mathématiques et de l'Anglais ? Sans la maîtrise de la langue, les enfants ne peuvent pas accéder correctement aux autres savoirs. Sans la maîtrise des mathématiques, ils sont privés de la science et des bases pour la vie quotidienne. Sans la connaissance de l'anglais, l'ouverture à l'international est abîmée. Aider nos enfants dès leur plus jeune âge est obligatoire car l'échec scolaire est la voie vers la violence et la soumission.

La transmission des savoirs ne peut pas être optionnelle car la conséquence sociale est immense. Le monde s'est transformé : technologique, juridique et mondialisé. Avec des défis immenses qu'ils soient scientifiques ou sociaux, nos enfants doivent avoir reçu les fondamentaux de manière correcte et durable.

J'ai constaté que les enfants utilisent peu le dictionnaire, source immense de savoirs de référence. La recherche alphabétique n'est pas maîtrisée. Aller sur internet n'est pas un bon moyen car les enfants associent très longtemps internet au loisir, pas à la connaissance. Revenir aux fondamentaux, c'est l'usage du dictionnaire. La ville de Gières offre un dictionnaire aux enfants. C'est le moyen de montrer que nos enfants sont précieux et que la transmission de la connaissance est un élément essentiel de développement humain.

Pacte ville / État

L'ambition culturelle



Un mystérieux voyage en forêt par La Fabrique des petites utopies en résidence à Saint-Martin-d'Hères de 2013 à 2015.

Signé en novembre 2016, le Pacte culturel marque l'engagement de l'État aux côtés de la ville jusqu'en 2018. Il affiche clairement l'ambition culturelle des deux parties : continuer de soutenir la création artistique locale et les équipements culturels.

« **L**a culture est un bien commun de la Nation. Plus qu'une compétence, elle est une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales. » Le préambule du Pacte culturel répond ainsi aux inquiétudes du monde de la culture. Alors que les dotations d'État sont toujours à la baisse, la ville et l'État s'engagent à maintenir leurs financements hors personnel et masse salariale, soit respectivement 663 388 € et 147 700 € par an jusqu'en 2018. Une offensive culturelle déclinée selon

trois orientations : le soutien à la création artistique (résidences...), l'éducation artistique (centre Erik Satie, médiathèque, Mon Ciné...) et le maintien des aides de l'État au secteur culturel de la ville.

Soutenir la richesse culturelle

Ce pacte permettra de reconduire les orchestres dans les écoles Paul Bert et Henri Barbusse, de conforter les représentations de L'heure bleue Hors les murs, de poursuivre les séances de cinéma en plein air et l'aide à la réalisation de court métrage avec Mon Ciné... Il verra aussi la mise en place d'un plan d'accès aux arts et à la culture à destination des enfants et des jeunes dans le cadre du projet éducatif de territoire. Une attention particulière sera portée à la scène conventionnée Les Arts du récit (l'une des quatre dédiées au conte en France), au Théâtre du réel en résidence à

L'heure bleue et à la Maison de la poésie Rhône-Alpes.

Autant de projets et de partenaires qui vont bénéficier de cette ambition culturelle. C'est aussi une façon de reconnaître, selon l'adjointe à la culture Cosima Vacca, « le dynamisme des acteurs culturels locaux et de tous les artistes qui participent à faire vivre nos équipements culturels ». // SY

VOIX D'HIVER AU PRINTEMPS

Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle, à 19 h, Centre culturel, 33 av. Ambroise Croizat. 04 76 15 33 57.

- Femmes poètes (Marceline Desbordes-Valmore et Anna de Noailles) : jeudi 9 mars

- Le vin : jeudi 23 mars

Reconnaissance de Pierre Péju

Écrivain, essayiste et philosophe, Pierre Péju a présenté son dernier livre *Reconnaissance* à la médiathèque - espace Paul Langevin. Un ouvrage dense, promenant le lecteur du conte au récit de souvenirs. Ceux de l'auteur. Puisés dans les quelque cent-cinquante carnets qu'il a rempli au fil de sa vie et que le narrateur de *Reconnaissance* fait remonter à la surface à travers le cristal du temps que lui offre un mystérieux personnage, non sans lui avoir au préalable fait le ré-

cit d'un conte.

Ce roman puissant joue entre réalité et fiction, s'intéresse à la mémoire et au temps. Ce temps qui file, glisse, mais qui,

loin de se perdre, s'accumule en nous. « *Tout le temps vécu par nous est toujours présent* », nous dit l'auteur. Les quarante-deux chapitres trico-

tés ensemble nous conviant à « goûter avec délice la saveur du temps qui s'écoule et s'amasse », à faire resurgir le temps passé, nos souvenirs enfouis. Et de citer Marcel Proust : « *L'ouvrage de l'écrivain n'est qu'une espèce d'instrument optique qu'il offre au lecteur afin de lui permettre de discerner ce que, sans ce livre, il n'eût peut-être pas vu en soi-même.* » // NP



Pierre Péju à droite avec Henri Touati.

Reconnaissance est disponible au prêt dans les espaces de la médiathèque.

Balade en musique à la médiathèque

La médiathèque fête la musique du 7 mars au 8 avril. Proposés en lien avec la quinzaine musicale du CRC – Centre Erik Satie, concerts, lectures musicales, expositions, invitent les Martinérois à un voyage dans les musiques romantiques de l'Europe de l'Est.



Lectures en musique de Olga, la petite matriochka, à vivre dans les quatre espaces de la médiathèque.

Deux expositions seront visibles tout au long de ce mois de la musique. L'occasion de découvrir des costumes réalisés par Elena Dorner en collaboration avec l'association France-Russie CEI (dans les quatre espaces de la médiathèque). Mais aussi des créations artistiques réalisées par des élèves de CM2 des groupes scolaires Henri Barbusse et Paul Bert. Cette exposition, *Le land'art autour de Moussorgski*, à découvrir à la médiathèque - espace Paul Langevin, s'inspire d'une œuvre écrite par le compositeur Russe Modest Moussorgski en hommage à son ami artiste-peintre Viktor Hartmann, où il évoque en musique la visite imaginaire d'une collection d'art.

Donner à voir, mais aussi à écouter avec la lecture en musique de *Olga, la petite matriochka*, une histoire de Sophie Pavlosky, auteure jeunesse. Olga est la plus petite des matriochkas (poupée russe) : elle se cache dans Irina qui s'emboîte dans Ivanka qui se cache dans Natalia, elle-même dissimulée dans Natacha. Olga est malheureuse car elle, ne s'ouvre pas... Rendez-vous dans les quatre espaces de la médiathèque, les 8, 15, 22 et 29 mars à 17 h. L'orchestre à vent de l'école Paul Bert se produira vendredi 24 mars à 18 h à

l'espace André Malraux, tandis que l'espace Paul Langevin accueillera samedi 25 mars à 15 h 30, le groupe Tsar academia pour un spectacle de chants et danses traditionnelles russes ainsi que des pièces de clarinette, taragot et piano, avec la participation de la clarinetiste Marie-Hélène Vuillermet (31 mars à 18 h 30). Apéritif musical, café-histoire, ou encore ateliers de musique assistée par ordinateur sont aussi au programme... Un mois pour voir, écouter, découvrir les musiques romantiques de l'Europe de l'Est. // GC

[Programme complet sur saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

RENDEZ-VOUS AUDAVIE

Mercredi 29 mars, à 20 h, le centre médical Rocheplane présente, en partenariat avec Détours de Babel, le trio cubain Que Vola.
Concert gratuit
6 rue Massenet
04 57 42 42 42

Partie de Chasse à Vallès

Animaux étranges, êtres fantastiques et autres mystères de la nature habitent l'univers des contes et de l'inconscient collectif dépeint dans leurs toiles par les artistes Alice Assouline et Line Orcière. Ici, lors du vernissage de *Chasse*, leur exposition commune, à l'Espace Vallès. //



Rendez-vous des cinémas d'Afrique

Du 3 au 8 février, Mon Ciné a mis à l'honneur le cinéma, souvent méconnu, du continent africain. Une première édition qui a permis aux amateurs du 7^e art de découvrir des films d'Afrique noire et du Maghreb. Certains réalisateurs ont fait le déplacement pour rencontrer le public. Ce fut le cas du Béninois Jean Odoutan (notre photo) qui a ouvert le festival avec son film *Pim-Pim Tché* (*Toast de vie*). // SY

Apprendre à skier à l'école



Dans le cadre de sa politique municipale d'accès au sport, la ville organise chaque hiver des séances gratuites de ski scolaire pour les CM1 et CM2.

JUMELAGE

Des jeunes joueurs du GSMH Guc handball vont prochainement séjourner au Maroc dans le cadre d'un jumelage sportif, culturel et humanitaire avec l'Union sportive de Fès. Pour réaliser ce projet, il est fait appel aux dons.

Infos au 06 71 41 77 37 ou www.grenoble-smhguc.fr.

Ce lundi 30 janvier en début de matinée, le plateau de l'Arselle est presque désert. On entend juste au loin l'abolement des chiens de traîneaux qui s'impatiente avant de s'élaner. L'enneigement est bon, le temps sec et le vent nul : des conditions parfaites pour chausser les skis de fond. Un car de la ville, avec à son bord deux classes de CM1 de l'école Condorcet, vient juste d'arriver. Les enfants, sous la conduite de leurs institutrices et de parents accompagnateurs, s'engouffrent aussitôt dans la salle hors sac pour se changer. Peu de temps après, ils rejoignent le moniteur de l'École de ski français qui leur distribue skis et bâtons. Encadrés par les éduca-

teurs sportifs de la commune (Etaps), plusieurs groupes de niveau se forment et partent à l'assaut des pistes tracées pour les fondeurs.

Une activité gratuite

Cette année, sept séances de ski de fond, de deux heures quinze chacune, sont programmées pour les CM1. Quant aux élèves de CM2, ils bénéficient de sept sorties de ski de piste, à la journée, au Collet d'Allevard. Ces activités sont mises en place dans le cadre du projet éducatif local et se déroulent durant les temps scolaires. L'encadrement sportif et le matériel (skis, chaussures et casques) sont fournis par la ville ainsi que les forfaits et les déplacements en car. L'accès à cette activité est entière-

ment gratuit pour les familles et s'inscrit dans le cadre de la politique municipale d'accès au sport. // FR

DANIEL

Grand-père accompagnateur



« Je suis serre-file bénévole pour les groupes de ski et c'est un vrai plaisir d'accompagner les classes où sont mes petits-enfants.

Il y a une très bonne ambiance et tout est bien organisé. »

Éric Moncada, entraîneur à l'ASM : « Donner l'envie de jouer »



l'entame de la deuxième partie de saison. « Je suis un passionné de foot et j'ai commencé dès l'âge de seize ans à entraîner des

Venu tout droit du club de la Vallée de la Gresse (Varcès, Vif, Le Gua), et après un long parcours d'entraîneur dans plusieurs clubs de foot de l'agglomération, Éric Moncada a pris les rênes de l'équipe fanion de l'Association sportive martinénoise (ASM) depuis

jeunes de 8 et 9 ans. » Durant vingt-six ans, Éric a participé à de belles aventures humaines et sportives à l'USVO, Manival, Domène, Eybens et Vallée de la Gresse où il a accumulé une riche expérience de joueur et d'entraîneur. C'est pourquoi les dirigeants de l'ASM ont fait appel à lui pour redynamiser l'équipe leader du club qui stagne cette année dans les dernières places du championnat d'excellence du district de l'Isère. « Je souhaite remettre des règles et ressouder le groupe pour repartir de l'avant. Le contenu du 1^{er} match de reprise a été bon et c'est encourageant pour la suite de la saison où je vise le maintien de l'équipe dans sa catégorie. » // FR

La batucada, c'est la vie qui bat !

Formée
essentiellement
d'enfants,
la batucada
familiale née
à la maison de
quartier Louis
Aragon peaufine
son numéro
et s'apprête
à animer le
carnaval des
Terrasses.



Pom-pom-pom... Tadadadada... Pim-Pom... Pim-Pom... Ce samedi matin, le son des percussions emplit la maison de quartier Louis Aragon, enfile jusqu'à s'échapper au-delà des murs, vient chatouiller les oreilles des passants et celles des enfants jouant sur l'aire de jeu voisine, non sans éveiller la curiosité. C'est en étant titillé – et irrésistiblement attiré – par les sonorités puissantes et entraînantes émises par les sourdos et les tamborims que Ahmed, neuf ans, a franchi le pas il y a un peu plus d'un an, lors de la première cession d'ateliers. « Un samedi, j'ai entendu du bruit. Je suis venu voir et j'ai aperçu les gros tambours. J'ai demandé si je pouvais essayer. Cela m'a plu et je suis resté. » Avec dix-sept autres habitants du secteur Champberton -

Renaudie, Ahmed fait partie de la batucada familiale initiée par la MJC Les Roseaux et accompagnée par la célèbre Batucavi (animateur et prêt des instruments) de la Villeneuve. Depuis cet automne, un "noyau", composé d'une dizaine de personnes assidues, essentiellement des enfants de sept à onze ans, s'est retrouvé deux fois par mois pour jouer ensemble et préparer le défilé du carnaval des Terrasses programmé le vendredi 10 mars.

Casques vissés sur les oreilles, sangles réglées sur les hanches maintenant les lourds instruments, baguettes en mains, la répétition va bon train : les morceaux s'enchaînent, la chorégraphie se dessine. Pas facile de jouer, d'esquisser mouvements des bras et petits pas en formant

un ensemble harmonieux. Mais la patience des animateurs et la persévérance des participants font que ça marche. Et la magie opère. Le spectateur sent monter l'envie de danser et de marquer le tempo en tapant dans ses mains. Gageons que lors du défilé organisé en lien avec l'action sociale de proximité du CCAS, la petite troupe déguisée pour l'occasion par les soins de l'atelier arts plastiques dirigé par Angèle, saura emmener le public à sa suite, dans la joie et la bonne humeur ! // NP

SYLVIE

Habitante
du quartier
Renaudie



“La batucada nous mène dans la rue : c'est grandiose de se déplacer et de jouer en extérieur. Les gens aiment. Ça donne du baume au cœur, du sourire, l'envie de bouger. C'est très très fort pour moi d'attirer du monde autour de cet élément qu'est la batucada. C'est tellement vivant !”

LANA, 10 ANS

Membre de
la batucada



“Je participe depuis le début. Je connaissais les percussions, j'en faisais à l'école Paul Bert. Ce n'est pas très difficile et ça me plaît de défiler pour le carnaval !”



Au fil du spectacle

L'Union de quartier d'habitants Liberté Village a donné une ultime représentation de son spectacle musical samedi 11 février à la maison de quartier Romain Rolland. En première partie, place a été faite à la comédie musicale *Le fil*, suivie de *Chantez à volonté* avec Gildas de Saint Alban au piano et sur scène des participants de 7 à 87 ans.

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 19

Saint-Martin-d'Hères
Duo Garden

T3

Lot N° B 21
à partir de

158 000 €*
stationnement
compris

NOUVEAU



www.adhcom.fr 04 38 12 46 10 - illustration non contractuelle
* sous conditions de plafonds de ressources.



04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr



**isère
habitat**

 Saint
Martin
d'Hères

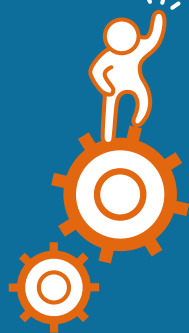
*tout
public*



*Santé mentale,
travail et activité*

DANS LE CADRE DES SEMAINES D'INFORMATION
SUR LA SANTÉ MENTALE

du 13 au 26 mars



Informations et renseignements :
au 04 76 60 74 62 ou sur www.saintmartindheres.fr

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Hip-Hop Don't Stop

Un festival prometteur !

Le Hip-Hop Don't Stop festival a tenu ses promesses en portant haut les couleurs de la culture urbaine et en donnant à voir et à entendre un large éventail du genre, à L'heure bleue, à l'espace culturel René Proby et dans la salle de danse Paul Bert.

Comme le quatuor de *Quand le regard parle* de la C^{ie} Citadanse (1), co-organisatrice de l'événement avec la commune.

Ou encore *Connexion* (2), duo féminin mouvementé, tendre et acéré de la C^{ie} A-Tika.

De la culture hip-hop il en a aussi été question lors d'une conférence-débat conduite par Youval (3)

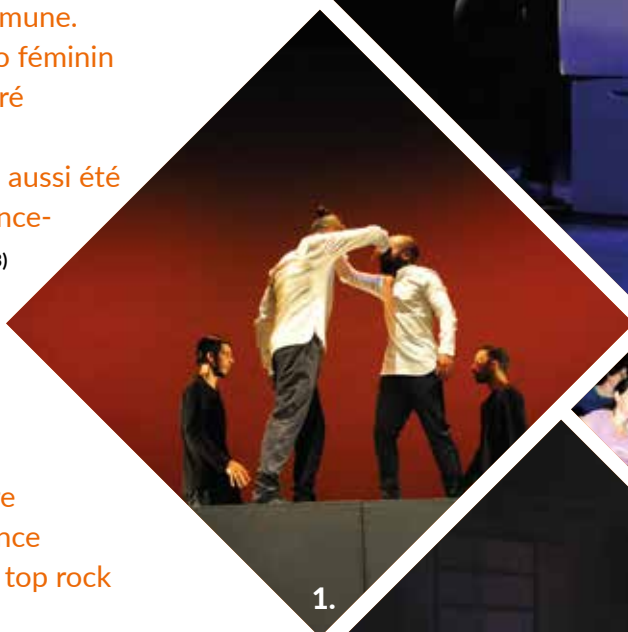
et dans les ateliers de découverte parents-enfants animés par Sylvain Nlend de Citadanse (4).

Quant aux Masterclass (5), les participants ont pu suivre des cours allant du breakdance au poppin en passant par le top rock ou le new style-ragga.

Enfin, la soirée battle (6), en plus d'avoir fait salle comble, s'est déroulée dans une ambiance surchauffée (7) ! // NP



2.



1.



4.



7.



5.



6.



3.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers} et
3^e lundis du mois, en Maison
communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

Toutes les infos utiles sur le
Guide pratique 2017 et sur
www.saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police
secours : **17** - Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) :
04 76 60 40 40 - Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS
Médecins : **04 38 701 701** - Urgence sécurité gaz : **0 800 47
33 33 (GrDF)** - Pharmacies de garde : serveur vocal au **39 15**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour
les personnes âgées et handicapées : accueil sur
rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi
de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences les 1^{ers} et 3^e
lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de
planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole
France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités : à domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à
20 h 15 ou à la permanence de soins, 1 rue Jules
Verne, (logement-foyer Pierre Sémar), de 11 h 15
à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous
le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11.

DÉCHETTERIE

74 avenue Jean Jaurès
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 16 h 30
- ven. et sam. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50
Place de la République :
Tél. 04 38 37 21 40
Domaine universitaire :
Tél. 04 76 54 20 34

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie
0 800 805 807 ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr
Eau
Accueil administratif en Maison
communale : 04 76 60 74 32 - du
lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le
jeudi après-midi).
Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 -
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail : eau.secteur4@lametro.fr
Assainissement
04 76 59 58 17



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

Commerçants, artisans,
entreprises, industriels...

Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 19

**TRAVAUX
TrV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**
Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**,
le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de
suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères
à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les
soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et
contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement
habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète
qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Emily 20 h L'heure bleue Vendredi 17 mars Loizeau



© Micky Clément

AGENDA

Prévention contre le bruit
Campagne de sensibilisation
Du 6 au 31 mars

**Journée internationale
des droits des femmes**
Mercredi 8 mars - De 12 h à 14 h
// Maison communale

Santé mentale, travail et activité
Débats, échanges, expos et animations
dans le cadre des Semaines d'informa-
tion sur la santé mentale (SISM)
Du 13 au 26 mars

Conseil municipal
Mercredi 15 mars - 18 h
// Maison communale

Commémoration
Hommage aux victimes de la guerre
d'Algérie et des combats en Tunisie
et au Maroc
Dimanche 19 mars - 11 h 15
// Monument aux morts de la Galochère

Forum vacances
Pour les 11-25 ans
Mercredi 29 mars - De 10 h à 18 h
// Pôle jeunesse

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - www.smh-heurebleue.fr
Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?
Théâtre - Création collective Théâtre du Réel
Mercredi 8 mars - 10 h et 20 h

Emily Loizeau
Chanson
1^{re} partie : Isabelle Bazin en quartet
Vendredi 17 mars - 20 h

Le Misanthrope
Théâtre - Création Théâtre et Compagnie
Judi 30 mars - 20 h

Un lac
Clown et danse - C^{ie} Bateau de Papier
Mercredi 5 avril - 20 h
Judi 6 avril - 14 h 15

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Edith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Les Mardis de la poésie
Frontières, voyages et territoires
Mardi 14 mars - 18 h 30
Réservations : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

La Festa d'Arcobaleno
Festival aux saveurs d'Italie et de Sicile
Judi 16 mars - 18 h 30
Vendredi 17 mars - 18 h
Samedi 18 mars - 17 h
Résa. : anne.molijolib@free.fr ; 06 62 29 39 60

Échos du miroir
Danse - C^{ie} Justocorps
Mercredi 22 mars - 20 h
Réservations : danse.justocorps@gmail.com
06 08 99 51 00 - 06 95 60 50 80

Afrique(s) en poésie
Maison de la poésie Rhône-Alpes
Mercredi 29 mars - 18 h 30
Réservations : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr ; 04 76 03 16 38

Musiques à l'Est
Musique de chambre - CRC - Centre Erik Satie
Judi 6 avril - 18 h
Gratuit sur réservation : Centre Erik Satie
1 pl. du 8 Février 1962 - 04 76 44 14 34

Satie On Mars
Musiques actuelles - CRC - Centre Erik Satie
Vendredi 7 avril - 20 h
Gratuit sur réservation : Centre Erik Satie
1 pl. du 8 Février 1962 - 04 76 44 14 34

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40
Isabelle Levenez
Installations, dessins, vidéos
Du jeudi 30 mars au samedi 6 mai
Vernissage jeudi 30 mars - 18 h 30

Médiathèque

Mois de la musique
Du 7 mars au 8 avril
Dans les quatre espaces de la médiathèque